

**Le financement d'un séminaire diocésain:
le Séminaire de Sherbrooke, 1915-1950.
Comparaison avec le financement
des pensionnats de religieuses***

*Lucie Champagne
Micheline Dumont*

1. Présentation

Après avoir examiné l'éducation des filles dans les pensionnats de religieuses¹, bien des questions restaient sans réponse. Entre autres, l'enseignement dispensé dans les écoles publiques ne nous était pas vraiment connu. Certes, on connaissait les programmes d'études; on connaissait les principales statistiques. Mais de nombreuses réalités échappaient à notre investigation, et surtout il ne semblait pas possible de les examiner. En effet, il est virtuellement impossible d'examiner la question de l'origine sociale des élèves qui fréquentaient les écoles publiques. Or, les mécanismes de reproduction sociale, tels qu'ils sont vécus dans le système scolaire, sont étroitement liés au phénomène des classes sociales. Nous avons donc fait l'hypothèse qu'il était possible d'appréhender les phénomènes reliés à la discrimination sociale en examinant les structures financières des institutions. Outre que cette étude allait nous révéler des images encore occultées de la vie scolaire, elle permettrait peut-être de mettre à jour de quelle manière les institutions privées et publiques étaient reliées. En effet, la très grande majorité des institutions dirigées par des religieuses étaient des institutions «indépendantes et sous contrôle», donc destinées à recevoir des clientèles privées et publiques.

Cette étude en suppose plusieurs: institutions rurales, institutions urbaines, réseau de plusieurs congrégations religieuses, développement des commissions scolaires de villes de grandeurs diverses. Comme la recherche ne fait que débiter, nous n'en sommes encore qu'au début: nous constituons les pièces du puzzle géant que constitue le financement de l'instruction dans notre province. Et surtout, il faut conduire en même temps des études comparatives avec des institutions destinées aux garçons. C'est pourquoi nous avons décidé d'examiner le financement d'un séminaire diocésain. Les différences entre le réseau masculin et le réseau féminin sont en effet au cœur de notre problématique, surtout pour tout le niveau post-primaire.

En effet, le développement de l'instruction des filles a été longtemps laissé à l'initiative des congrégations religieuses enseignantes, pour les Québécoises francophones. L'examen de son financement pose donc des problèmes particuliers. Plusieurs pistes de recherches ont d'ores et déjà été identifiées: différence de financement, lenteur et retard du développement des institutions féminines; variété du coût des études selon le milieu social, le programme scolaire et la congrégation religieuse; réticence de l'État à financer les programmes d'instruction supérieure des filles. Au-delà des influences idéologiques qui servent le plus souvent à expliquer l'ambiguïté du développement de l'instruction des filles, on retrouve des structures financières dont les contraintes et les conséquences n'ont jamais été mesurées avec précision.

La comparaison avec les institutions masculines s'imposait parce que nous disposions au départ de deux mémoires de maîtrise qui avaient abordé le financement d'institutions destinées aux filles. Marie-Josée Delorme a examiné une institution durant le XX^e siècle². Lucie Champagne a examiné le financement d'une grande congrégation durant un siècle, soit de 1850 à 1950³. Il devenait donc possible d'établir une comparaison entre deux types d'institutions destinées, en principe, à l'élite de notre société.

Nous allons dans un premier temps résumer rapidement l'essentiel des recherches précédentes. Nous allons ensuite décrire les principales constatations qui ressortent de l'examen des bilans financiers d'un séminaire diocésain entre 1917 et 1950. Nous poursuivons en faisant ressortir les points de ressemblance et de différence que nous avons identifiés jusqu'ici. Nous terminerons enfin en formulant une hypothèse provisoire et quelques questions qui se posent maintenant, à ce stade-ci de notre recherche.

2. Le financement des pensionnats de jeunes filles

La Congrégation des Soeurs de Sainte-Anne est l'une des plus importantes du Québec. En 1950, elle comptait 74 établissements au Québec, regroupés dans la grande région de Montréal, et 58 hors du Québec. Le nombre de religieuses oeuvrant au Québec est passé de 195 en 1890 à 1 025 en 1950: il s'est multiplié par neuf. Le nombre d'élèves passe de 4 061 en 1890 à 18 571 en 1950: il s'est presque multiplié par cinq.

Il est intéressant de noter que la congrégation ne fonde que des pensionnats avant 1900 et exclusivement des écoles entre 1900 et 1950. En 1903, elle enseigne dans 24 maisons au Québec. Mais à cette date, la congrégation n'est propriétaire que de 8 de ses maisons. Elle a l'usufruit de douze autres, alors qu'elle offre ses services dans quatre écoles publiques qui appartiennent à une commission scolaire. A partir de cette observation, on peut faire l'hypothèse que ce ne sont pas les religieuses qui possèdent tous les pensionnats. Ces derniers sont souvent la propriété des fabriques paroissiales qui les cèdent aux congrégations en échange des services d'enseignement. Les congrégations ont la charge d'entretenir terrains et bâtisses.

Mais de quoi vivent ces pensionnats? L'examen des états financiers de plusieurs pensionnats illustre l'importance des revenus d'origine privée en comparaison des revenus publics, ce qui est illustré au Tableau I.

Les fonds privés représentent les frais déboursés par les parents. Les fonds publics sont constitués des salaires des religieuses enseignant à l'école publique attenante au pensionnat privé et de minimes subventions gouvernementales (en moyenne 89,00 \$ par année). Il faut préciser ici une information importante: dans un pensionnat/école, les religieuses qui enseignent aux clientèles privées ne reçoivent pas de salaire. Seules les religieuses des classes destinées à l'école publique en reçoivent. La catégorie «divers» concerne divers travaux, des bazars ou des emprunts.

Les revenus d'origine privée constituent en moyenne près de 70% du revenu total, les fonds publics à peine 10% et la catégorie «divers» 20%. De toute évidence, l'existence du pensionnat reposait principalement sur les revenus tirés de l'enseignement privé.

Le Tableau II permet d'examiner les dépenses. Celles-ci sont habituellement constituées de frais d'entretien pour les personnes (nourriture, lingerie, médecin), de frais généraux (chauffage, éclairage, etc.) et de remboursements de dettes. Les variations observées entre les pensionnats dépendent de variables comme la grosseur du pensionnat et la période observée qui reflète le coût de la vie. Le cas du pensionnat de Lachine est particulier: son budget d'entretien se trouve affecté à l'item «dettes», parce qu'il émerge du budget de la maison provinciale attenante.

À l'exception du pensionnat de Lachine, les dépenses des pensionnats se répartissent en moyenne de la façon suivante: 48% pour les frais généraux, 31% pour les frais des personnes et 21% pour les remboursements de dettes. À remarquer: le pourcentage des frais d'entretien pour les personnes et des frais généraux tend à augmenter avec les années, tandis que le pourcentage des remboursements de dettes tend plutôt à diminuer. Lorsque les dépenses importantes ont lieu (agrandissements, réparations), on a procédé aux emprunts nécessaires auprès de la maison mère. Ils seront ensuite remis, année après année, jusqu'à l'extinction de la dette. Ainsi, les dettes s'amenuisent au fil des années et prennent une moins grande part des fonds, augmentant par le fait même celle des deux autres catégories.

Enfin, la gestion des religieuses est toujours serrée et efficace: les revenus sont toujours légèrement supérieurs aux dépenses. Elle est également stable. On n'observe aucune modification durant un siècle (voir le Tableau III). Cette analyse se confirme si on procède au même exercice en défalquant les emprunts et les remises de dettes.

Il ressort de cet ensemble de données un modèle évolutif qui serait le suivant. D'abord, les pensionnats fondés au 19^e siècle réussissent toujours à générer assez de revenus pour s'autofinancer. Ils sont le plus souvent jumelés à une école qui fournit le maigre revenu des religieuses-institutrices. L'observation faite par Marie-Paule Malouin⁴ sur une institution du XIX^e siècle semble se reproduire

pour l'ensemble d'une congrégation: l'école privée subventionne indirectement l'école publique. C'est ce qui explique que les religieuses n'aient fondé que des pensionnats/écoles avant 1900. En fait, il devient de plus en plus évident qu'au XIXe siècle, les religieuses sont obligées d'ouvrir un pensionnat pour pouvoir se maintenir dans un école. Mais ce pensionnat ne leur appartient pas toujours. Il est souvent la propriété d'une fabrique paroissiale.

Après 1905, avec l'arrivée des Libéraux au pouvoir, les dépenses publiques en éducation sont suffisantes pour assurer la construction et le fonctionnement de nouvelles écoles⁵. C'est pourquoi les Soeurs de Ste-Anne n'ouvrent que des écoles entre 1905 et 1950. Durant cette période également, les religieuses procèdent à l'agrandissement et à la transformation de leurs pensionnats qui deviennent écoles normales, écoles ménagères, cours Lettres-Sciences, cours classique. Ces pensionnats semblent se financer à 70% en moyenne mais doivent compter sur la maison mère pour procéder aux aménagements qui les transforment en institutions offrant une scolarité de plus en plus poussée à la clientèle payante qui les fréquente. Le rôle de la maison mère qui agit comme institution prêteuse à ses succursales est illustré par le Tableau IV.

La maison mère effectue les transactions qui permettent le développement de son réseau: agrandissements, constructions à partir de deux sources principales. Elle hypothèque les édifices qui lui appartiennent et elle investit les montants générés par les salaires des religieuses qui enseignent dans les écoles publiques. Ainsi, entre 1905 et 1924, les Soeurs de Ste-Anne ajoutent 33 écoles publiques à leur réseau. Le nombre de nouvelles fondations baisse à 10 entre 1926 et 1946, période qui correspond à la crise économique et à la guerre. En fait, la période 1905-1950 constituerait la seconde étape du modèle de développement d'une congrégation: maintien et transformation du réseau de pensionnats et entrée progressive dans le réseau scolaire public. Mais 1950 marque une nouvelle conjoncture.

En effet, la congrégation ouvre 50 nouvelles écoles entre 1947 et 1964, date de la création du ministère de l'Éducation, période qui coïncide avec l'application de la loi de l'obligation scolaire de 1943. On peut penser que c'est l'extension consécutive de son réseau d'écoles publiques, joint au relèvement des salaires à l'école publique, après 1950, qui a permis à la Congrégation des Soeurs de Ste-Anne de construire sans aucune subvention, en 1956, au coût de 4,478,091 \$, l'Institut Cardinal Léger qui comprend une école normale, un scolasticat de religieuses, un cours classique du premier degré, une École Supérieure de Musique, une école maternelle, une école primaire et une école secondaire. Il semble que chaque congrégation ait pu procéder à de telles constructions durant les années 1950. Cet ensemble colossal, fréquenté par plus de 1 700 élèves en 1957, est évalué à plus de 5,000,000 \$ en 1968. Il sera vendu au ministère de l'Éducation pour loger le Cégep de Rosemont au prix de 3,636,400 \$ en 1969, selon des modalités de paiement très avantageuses pour le gouvernement. Si les religieuses avaient bien su gérer leur patrimoine durant un siècle, elles n'ont pas

réussi à négocier une transaction convenable au moment opportun. Mais cela est une autre réalité que nous n'avons pas à examiner ici.

Nous faisons l'hypothèse que ce modèle en trois étapes, suivi par la Congrégation des Soeurs de Ste-Anne, s'est reproduit dans au moins une quinzaine de congrégations et nous procédons en ce moment, mais difficilement, aux recherches pertinentes pour établir la démonstration.

3. Le financement d'un séminaire diocésain

Nous avons pu conduire une brève étude sur les finances du Séminaire de Sherbrooke. Ce séminaire est une institution diocésaine fondée en 1875. Il offre, dès le début, le cours classique et le cours commercial. Tout au long de la période examinée, le Séminaire se caractérise par une importante clientèle en provenance des États-Unis. Il ne reçoit que des garçons⁶. A ses débuts, le Séminaire ne peut recevoir aucun pensionnaire, faute d'espace. Mais après quelques rénovations et agrandissements, il accueille, dès 1880, des pensionnaires et des demi-pensionnaires, tout en continuant d'accepter quelques externes.

Les états financiers annuels du Séminaire constituent la principale source de cette recherche. Malheureusement, ils ne sont disponibles que pour la période de 1916 à 1950. Les archivistes de l'institution estiment qu'ils ont été détruits. De 1943 à 1950, les documents demeurent introuvables à l'intérieur de l'institution; et à partir de 1950, le système comptable change, passant d'une comptabilité de caisse à une comptabilité de livre. Ne pouvant effectuer des séries continues, nous avons dû, à regret, retirer les états financiers de 1950 de notre analyse.

Les documents disponibles pour la période 1916-1943 nous ont tout de même permis de confronter les données financières du Séminaire avec celles des pensionnats de jeunes filles. L'analyse des états financiers annuels s'avérait une tâche longue et laborieuse: nous avons donc procédé par sondage, à tous les quatre ans. Cette documentation fut complétée par les annuaires du Séminaire où nous retrouvons des données telles que le nombre d'élèves, de professeurs et de membres de la direction, ainsi que des détails concernant l'évolution de cette institution.

a) Chapitre de la recette

Au chapitre de la recette, on dénombre plus d'une trentaine de sources de financement pour le Séminaire. Pour faciliter l'analyse et rendre moins lourde la diffusion des résultats, nous les avons regroupées en cinq catégories distinctes.

Les fonds privés représentent tous les frais déboursés par les parents. On y dénombre les montants versés pour l'éducation, la pension, les à-côtés de la pension (comme le lavage, la lingerie, le cordonnier), la bibliothèque, puisque les élèves doivent obligatoirement s'y abonner à chaque année, et finalement un compte musique pour les élèves qui désirent pratiquer un instrument.

Les fonds publics ne sont constitués que d'un seul compte, à savoir la subvention annuelle accordée à toutes les maisons d'enseignement supérieur par le gouvernement québécois. Les collèges classiques reçoivent, à partir de 1922, une subvention statutaire fixée à 10 000 \$ par année, sur une décision du Comité catholique du Département de l'Instruction publique.

La troisième catégorie englobe les recettes en provenance de la vente de différents services. On y retrouve des montants reçus pour la location de maisons appartenant au Séminaire, un compte bibliothèque dont les recettes proviennent de la vente de livres possédés par le Séminaire en double copie ou plus, et un troisième compte pour divers services comprenant par exemple la vente de vin à différentes paroisses.

À compter de 1928-1929, on retrouve dans les états financiers du Séminaire des recettes provenant de transactions financières. Cette quatrième catégorie se divise en trois comptes: les montants provenant des emprunts contractés par le Séminaire; les sommes perçues sur la vente d'actions et de débentures du Séminaire; et finalement, les capitaux et intérêts remboursés au Séminaire par des individus ou des entreprises.

La dernière catégorie englobe les recettes qui ne pouvaient s'insérer dans l'une ou l'autre des catégories précédentes. Elle comprend les sommes perçues lors de séances, celles reçues par dons, successions, messes, et finalement les montants touchés pour des assurances.

Si on examine le Tableau V sur les recettes du Séminaire, on peut faire quelques observations. On dénote une hausse constante des recettes totales tout au long de la période, à l'exception de 1932-33 où il y a une baisse de 16 % par rapport à l'année précédente. Cette baisse est due en grande partie à la crise économique: une forte baisse du nombre d'étudiants et de pensionnaires à cette date engendre de moins gros revenus. Effectivement, si on regarde la catégorie des fonds privés, on s'aperçoit que le montant diminue de 26 % par rapport à 1928-29. Le nombre d'élèves demeure bas au cours des années 1930, mais commence à remonter au début des années 1940.

À remarquer également: dans les premières années, les fonds privés constituent les revenus principaux du Séminaire, avec près de 90 % des recettes totales. Ce pourcentage commence à diminuer en 1924 avec l'augmentation de la subvention du gouvernement qui s'élève dès lors à 10,000 \$ par année. Par la suite, le pourcentage des fonds privés continue de baisser, non seulement en raison de la baisse du nombre d'élèves, mais également à cause de l'augmentation d'une autre catégorie, soit les transactions financières. Cette catégorie, nouvelle à partir de 1928-29, occupe une part de plus en plus grande avec les années.

En 1943-44, les sommes reçues en fonds privés ont augmenté fortement en raison d'une hausse importante du nombre de pensionnaires. Malgré cette augmentation, le pourcentage de cette catégorie par rapport aux recettes totales a diminué à moins de 38 %, tandis que les transactions financières comptent pour près de 50 % des recettes totales.

De leur côté, les recettes en provenance des fonds publics, de la vente de services et de la catégorie «divers» demeurent relativement basses et stables tout au long de la période.

b) Chapitre des déboursés

Au chapitre des déboursés, on retrouve également plus d'une trentaine de comptes divers. Nous les avons regroupés en quatre catégories distinctes. La catégorie des honoraires comprend les salaires des professeurs (laïcs et ecclésiastiques), directeurs et administrateurs rattachés au Séminaire de Sherbrooke.

Les transactions financières englobent les achats d'actions et de débetures, les remboursements et les intérêts, les rentes viagères, ainsi que les frais bancaires et légaux.

Dans la troisième catégorie, on retrouve tous les comptes reliés à l'entretien du Séminaire: les salaires des religieuses et les laïcs qui s'occupent de la nourriture, du lavage et de l'entretien ménager; les dépenses de réparations effectuées sur les bâtiments ou les terrains, ainsi que le salaire des ouvriers; le chauffage, le charbon, le téléphone; les taxes municipales et les assurances; l'ameublement et la lingerie; les voyages et les transports; et finalement tous les autres fournisseurs.

La quatrième catégorie regroupe les frais versés pour le soin et l'entretien des personnes. On y trouve les montants versés pour la nourriture, les habits, les cordonniers, les honoraires de médecin et les frais de pharmacie; les dépenses reliées aux laboratoires, aux bibliothèques, au matériel scolaire et de bureau; le coût des rentes, des retraites et des études du personnel ecclésiastique; ainsi que les frais encourus par l'achat du vin de messe et de la confection des cierges, des hosties et des vêtements sacerdotaux.

Le Tableau VI sur les déboursés du Séminaire se présente de la même façon que celui des recettes. L'examen de ce tableau permet également quelques observations. On dénote une évolution ascendante des déboursés totaux tout au long de la période, à l'exception de deux années: en 1920-21, la somme dépensée au cours de l'année est plus élevée que pour les années suivantes. Cette augmentation accrue des dépenses est due selon nous au plus grand nombre d'élèves et de pensionnaires cette année là, ce qui engendre des frais pour les personnes et des frais d'entretien plus élevés. Cette hausse nous semble pour le moment inexplicable puisque les années 1920-21 sont marquées par une récession qui est d'autant plus ressentie qu'elle affecte à la fois l'agriculture et l'industrie, et que la baisse des prix est brutale, selon Linteau, Durocher et Robert. Ce marasme est particulièrement vif à Sherbrooke. Il se peut toutefois qu'elle soit due à un afflux plus grand d'élèves en provenance de la Nouvelle-Angleterre: leur proportion passe de 19 à 25 % entre 1920 et 1924.

La situation inverse se présente au cours des années 1932-33. Vu la crise économique, on retrouve moins d'élèves et de pensionnaires, ce qui produit

automatiquement une baisse des frais pour les personnes. Cette situation se prolonge jusqu'en 1940, mais la prospérité économique refait surface en 1943-44.

Malgré une tendance à la hausse des frais pour les personnes et des frais d'entretien, le pourcentage de ces deux catégories par rapport aux déboursés totaux diminue avec les années. Comme pour les recettes, une nouvelle catégorie de dépenses fait son apparition à partir de 1932-33: les transactions financières. Les chiffres de cette colonne inscrits avant cette date sont tous des remises de capital et des intérêts. À compter de 1932, les montants versés pour l'achat d'actions et de debentures augmentent sans cesse pour atteindre près de 60 % des déboursés en 1943-44.

De leur côté, les honoraires du personnel suivent une évolution ascendante avec le coût de la vie et l'augmentation du nombre de personnes, à l'exception des années 1930 où sévit la crise économique.

Les budgets du Séminaire de Sherbrooke suivent donc une évolution ascendante au fil des années avec des hauts et des bas selon la conjoncture économique et le coût de la vie. Le Tableau VII nous démontre que la moitié du temps, le budget du Séminaire est déficitaire, si minime soit le déficit, mais que sur toute la période observée, il est excédentaire de 1,600 \$.

Les premiers budgets doivent uniquement leur déficit à des remises d'emprunts. Ceux de 1936-37 et 1940-41 le doivent en partie à des remboursements, mais également à l'achat d'actions et de debentures. Ce sont donc les transactions financières qui occasionnent des déficits dans les budgets du Séminaire. Si on soustrait les transactions financières des recettes et des déboursés, on obtient des bénéfices à chaque année. Cette démonstration est faite au Tableau VIII. Mais, c'est avec l'argent généré par les transactions financières que le Séminaire peut entreprendre divers travaux de rénovations et d'agrandissement.

Il est difficile de conclure à partir d'une analyse basée sur une si courte période. On peut faire l'hypothèse que le financement du Séminaire a connu plusieurs étapes et que nous n'avons pu observer que la période mitoyenne, celle qui suit les difficultés liées à la fondation et qui précède l'époque des grands développements des années 1950. Le passage de la période primitive à la période qu'on pourrait qualifier de moderne s'effectue durant les décennies que nous avons observées et s'illustre par la part croissante jouée par les transactions financières dans les budgets annuels⁷.

4. Les ressemblances

Il y a beaucoup des ressemblances entre la gestion des religieuses et celle des prêtres du séminaire.

L'importance des fonds d'origine privée est la même dans les deux types d'institutions. Dans les deux cas, elle dépasse les 70 %. Le corollaire de cette constatation est évidemment la faiblesse du financement public. Il est courant d'entendre des remarques sur le fait que la révolution scolaire a ruiné les institutions privées, et pourtant cette observation exprime le contraire de la réalité.

Contrairement à ce qu'on croit, les institutions privées n'ont jamais été autant subventionnées que depuis la réforme scolaire⁸. C'est quand elles échappaient à la concurrence des institutions publiques que pensionnats et collèges privés pouvaient s'auto-financer, soutenues par l'idéologie du service qui caractérise tant d'institutions avant les grandes réformes des années 1960.

La gestion serrée caractérise les deux types d'institution. La marge de manoeuvre est toujours étroite, et les déficits déclarés semblent inexistant, si on ne considère que les déboursés et les recettes, i.e. si on ne tient pas compte des transactions financières. Cette réalité est vraiment la traduction d'une vie très frugale, de menus répétitifs et économiques (qu'il semble bien difficile de dénicher dans les archives). La gratuité du travail ou les bas salaires sont évidemment au coeur de ce système, justifié par l'idéologie de l'époque.

L'influence négative de la crise économique des années 1930 sur le recrutement des élèves, donc sur le montant des recettes d'origine privée et sur le montant des déboursés affectés au soutien des personnes est semblable dans les deux cas. Encore qu'il nous a été impossible de chiffrer le manque à gagner par les pensions non payées durant cette période. Dans toutes les institutions, les arrérages de pensions sont un élément significatif des états financiers que nous avons consultés. Mais il n'est fait mention nulle part des pensions jamais payées.

Ce phénomène rend encore plus troublant le fait que ce soit durant la décennie des années 1930 que les congrégations religieuses de femmes aient procédé, pour la plupart, à la fondation de leur collège classique féminin⁹.

Le coût minime des études et de la pension est un autre élément commun entre les institutions masculines et féminines. Il n'y a pas d'uniformité dans les pensionnats de religieuses, puisque trop de variables viennent jouer sur ce coût¹⁰. Mais il se caractérise toujours par son bas niveau. Même phénomène dans le séminaire diocésain où les coûts annuels de pension et d'éducation évoluent très lentement:

230 \$ en 1920
250 \$ en 1937
252 \$ en 1941
272 \$ en 1942
310 \$ en 1948
360 \$ en 1949.

Ce montant comprend la pension, l'instruction, les frais afférant aux fournitures scolaires variées, la location du lit et le service de buanderie.

Dans les deux types d'institution, la totalité des montants perçus pour la pension et l'enseignement est affectée à l'entretien des personnes et des lieux.

5. Les différences

La provenance des fonds publics constitue une différence importante. Les religieuses reçoivent de l'argent du système public en échange de services

qu'elles donnent à la commission scolaire qui loge des classes dans l'édifice de leur pensionnat ou dans une école avoisinante. Les prêtres du séminaire, eux, reçoivent une subvention forfaitaire tirée du fonds de l'éducation supérieure. Ils ne sont tenus à aucun service en échange de cet argent, et ils ne semblent pas en rendre compte à quiconque. Certes, les pensionnats reçoivent également des subventions, mais on ne peut que souligner ici le caractère dérisoire des «subventions» accordées aux pensionnats.

L'existence de l'item «Salaires» dans les budgets du séminaire constitue une autre importante différence. D'une part, les professeurs masculins reçoivent un salaire, dérisoire, cela va sans dire, mais ils reçoivent un salaire. *Les religieuses qui enseignent au pensionnat privé n'en reçoivent pas.* On a vu plus haut que seules les religieuses qui enseignent dans les classes de l'école publique reçoivent un salaire. Nous avons évalué le salaire des professeurs masculins à

132 \$ par année en 1917
 175 \$ dans les années 1920
 167 \$ dans les années 1930
 250 \$ en 1944.

Nous faisons l'hypothèse que la subvention de 10,000 \$ versée par l'État servait principalement à défrayer le salaire des professeurs enseignant au séminaire.

Il faut ajouter que les prêtres pouvaient bénéficier en outre du prix attaché à leur messe quotidienne. Ces honoraires ont varié d'une décennie à l'autre, mais un informateur nous a indiqué que les prêtres recevaient 25 cents par messe (91 \$ par année); puis 50 cents (180 \$, donc le double de leur salaire); et finalement, 1,00 \$ durant les années 1940 (donc un montant de 365 \$, beaucoup plus élevé que leur salaire annuel). On conviendra que ce «supplément» venait compenser singulièrement la faiblesse du salaire reçu.

Il reste que même avec ce supplément, ces salaires sont bien en deçà de la moyenne provinciale des salaires versés aux frères enseignants dans les écoles, et encore davantage des salaires versés aux enseignants laïques, pour ne rien dire des institutrices des écoles publiques, religieuses ou laïques, dont les bas salaires sont bien connus.

Mais les prêtres ne sont pas les seuls à recevoir un salaire. Le budget prévoit également une somme globale pour les religieuses chargées de l'entretien domestique: ménage, lavage du linge des élèves et des prêtres, repas, entretien de la chapelle et des ornements sacerdotaux. Malheureusement, les salaires des religieuses ménagères sont englobés dans un ensemble et ne peuvent pas être connus avec précision.

Or, dans leurs pensionnats, les religieuses assument seules, avec l'aide de leurs soeurs converses ou coadjutrices, (et très souvent de leurs élèves ou d'élèves reçues gratuitement) ces tâches domestiques. Inutile d'insister sur cette disparité qui reproduit, dans l'univers des pensionnats et des collèges, l'inégal partage des tâches domestiques dans la famille.

Enfin, le séminaire embauche des serviteurs, ce qui ne semble pas être le cas dans les pensionnats de religieuses que nous avons examinés.

Une autre différence semble être celle des transactions financières qui caractérise les budgets du collège, surtout à partir de 1932. À première vue, cette différence semble considérable. Mais en réalité, nous ne comparons pas deux entités semblables. Les dettes que contracte chaque pensionnat avec la maison mère (et qui sont péniblement résorbées année après année) sous-entendent des transactions financières qui ont échappé à nos investigations. Ce sont les finances d'une maison mère qu'il faudrait examiner pour établir une comparaison correcte. Mais nous n'avons pas encore obtenu la permission de consulter de telles archives.

Une autre différence est constituée par le plus grand nombre de postes budgétaires qui figurent dans les états financiers du séminaire. L'un des plus significatif reste sans contredit celui qui concerne les prêtres du séminaire: retraites, études, rentes viagères, dépenses occasionnées par l'exercice du sacerdoce.

Mais, ici encore, notre comparaison est boiteuse. Les religieuses âgées, malades ou aux études ne relèvent pas du budget d'un pensionnat local. C'est la maison mère qui assume ces responsabilités. Il reste que l'exercice du sacerdoce comporte des éléments financiers qui ne sont pas négligeables.

Un autre poste de dépenses ne figure que dans le séminaire: il s'agit des dépenses pour la bibliothèque. La bibliothèque est constituée majoritairement de dons, tels qu'en font foi les annuaires, mais un budget annuel y est malgré tout affecté, ce qui peut laisser croire à une plus grande préoccupation intellectuelle au séminaire. Au fond ce n'est que normal, le séminaire offrant une scolarité plus longue et plus prestigieuse.

Enfin, pourquoi ne pas noter l'item «cordonnier» qui figure au séminaire? 500 \$ en moyenne sont alloués à ce poste annuellement, avec une fourchette allant de 171 \$ en 1936 à 1,187 \$ en 1921. Rien de tel chez les religieuses. Qu'en conclure? Que les collégiens usent davantage leurs souliers? Qu'ils sont plus turbulents?

Conclusion

Au terme de cette comparaison sommaire, nous croyons être en mesure de formuler une hypothèse. L'importance du financement privé *doit être pris en considération* quand on analyse les dépenses consacrées au Québec au développement de l'éducation. Ces dépenses sont colossales. On peut certes chicaner l'État québécois de n'avoir pas investi plus tôt dans l'instruction publique; on peut également chicaner l'Église de s'être immiscée de manière totalitaire dans le champ de l'instruction publique à tous les niveaux. Mais on doit tenir compte de l'investissement massif que constituent les fonds d'origine privée dans ce système d'enseignement, que ce soit ceux qui ont été fournis par les parents, ou que ce soit ceux qui ont résulté des transactions financières des principales institutions ou congrégations. Tant qu'on ne connaîtra pas exacte-

ment ces montants, on ignorera le véritable coût du développement de l'instruction dans notre province¹¹.

Références

- * Cette recherche a été subventionnée par le Conseil de Recherches en Sciences humaines du Canada.
- 1. Micheline Dumont et Nadia Fahmy-Eid, *Les couventines. L'éducation des filles au Québec dans les congrégations religieuses enseignantes, 1840-1960* (Montréal: Boréal, 1986).
- 2. Marie-Josée Delorme, «Le financement du Pensionnat Sainte-Marie: une institution indépendante et sous-contrôle» (Mémoire de maîtrise en histoire, Université de Sherbrooke, 1987).
- 3. Lucie Champagne, «Le financement des pensionnats de jeunes filles au Québec. Le modèle des Soeurs de Sainte-Anne 1850-1950» (Mémoire de maîtrise en histoire, Université de Sherbrooke, 1989).
- 4. Marie-Paule Malouin, *Ma soeur, à quelle école allez-vous?* (Montréal: Fides, 1985).
- 5. Ruby Heap, «L'Église, l'État et l'enseignement primaire public catholique au Québec, 1897-1920» (Thèse de doctorat, Université de Montréal, 1987).
- 6. L'institution reçoit des filles beaucoup plus tardivement, en 1977, au niveau collégial exclusivement.
- 7. Dans l'état actuel de nos recherches, il est difficile de s'avancer plus loin. Dans l'objectif d'établir une comparaison avec les pensionnats des Soeurs de Ste-anne, nous avons interrompu nos recherches en 1950. Or, l'année 1950 marque justement le début d'une nouvelle méthode de comptabilité pour le Séminaire. De toute évidence, il aurait fallu poursuivre l'enquête jusqu'en 1965 pour saisir l'évolution du financement du Séminaire de Sherbrooke.
- 8. La réforme scolaire des années 1960 a institué un mode de financement substantiel pour les institutions d'enseignement privé dites «d'intérêt public». La loi 56 en avait établi les règles, en 1968, fixées à environ 80 % du fonctionnement d'une institution publique comparable. En 1981, la loi 11 a abaissé cette proportion à environ 60 % du coût de fonctionnement d'une institution publique comparable.
- 9. Micheline Dumont et Marie-Paule Malouin, «Evolution et rôle des congrégations religieuses enseignantes féminines au Québec, 1840-1960», dans Société Canadienne d'Histoire de l'Église catholique, *Sessions d'étude*, 1983, 201-30.
- 10. Micheline Dumont et Johanne Daigle, «La clientèle», dans *Les Couventines*.
- 11. Quelques questions restent en suspens, que des recherches ultérieures devraient élucider:
 - a) Le sort des religieuses-ménagères doit être examiné avec soin. Il existe au Séminaire de Sherbrooke, une enquête entreprise au début du siècle sur les frais occasionnés par l'engagement des religieuses-ménagères. Il faut aller examiner ce dossier.
 - b) Il nous faut absolument examiner le fonctionnement financier d'une maison-mère de congrégation religieuse féminine. Est-ce que ce sera possible?
 - c) L'usage qu'ont effectivement fait les prêtres du séminaire des 10,000 \$ dollars devrait être éclaircé. Nous ne connaissons en ce moment aucune source qui permette d'examiner cette question.

d) Enfin, l'importance des transactions foncières du séminaire de Sherbrooke, (achat et vente de terrains, location d'immeubles et de maisons familiales) incite à se demander si cette stratégie était utilisée par les autres collèges classiques de la province.

Tableau I

Revenus des pensionnats du Québec par catégorie (1)
Congrégation des Soeurs de Ste-Anne
1867-1950

convent	fonds privés		fonds publiques		divers		revenu total (\$)
	revenus (\$)	% du revenu total	revenus (\$)	% du revenu total	revenus (\$)	% du revenu total	
Rawdon 1867-1875 (2)	197,92	51,2	129,86	33,6	58,78	15,2	396,56
Vaudreuil 1875-1885	706,48	64,6	261,27	23,9	126,35	11,5	1 094,10
Lachine 1885-1895	11 741,73	93,5	158,70	1,1	673,75	5,4	12 564,18
St-Henri 1898-1905	10 937,65	68,3	1 776,26	11,1	3 309,27	20,6	16 023,28
St-Rémi 1905-1915	4 899,84	42,2	469,41	4,0	6 256,20	53,8	11 625,45
Rawdon 1905-1915	6 088,61	80,7	226,35	3,0	1 225,17	16,3	7 540,30
Lachine 1915-1925	31 246,06	90,8	88,17	0,3	3 066,62	8,9	34 400,87
St-Henri 1925-1935	20 383,99	72,8	380,49	1,4	7 222,24	25,8	27 986,72
Vaudreuil 1935-1945	8 424,72	57,8	2 475,10	17,0	3 676,04	25,2	14 575,86
St-Rémi 1940-1950	20 411,80	67,9	3 256,75	10,8	6 380,62	21,3	30 049,37

(1) Tous ces montants sont une moyenne à l'interieur de chaque décennie.

(2) Manque l'état financier pour l'année scolaire 1870-1871.

Source: A.S.S.A., *États financiers des pensionnats*.

Tableau II
 Dépenses des pensionnats du Québec par catégorie (1)
 Congrégation des Soeurs de Ste-Anne
 1867-1950

convent	remboursements de dettes		frais d'entretien (personnes)		frais généraux		dépense totale (\$)
	dépenses (\$)	% de la dépense totale	dépenses (\$)	% de la dépense totale	dépenses (\$)	% de la dépense totale	
Rawdon 1867-1875 (2)	101,73	29,1	94,04	26,9	153,31	44,0	349,08
Vaudreuil 1875-1885	278,63	26,9	305,35	29,5	450,41	43,6	1 034,39
Lachine 1885-1895	10 170,09	81,6	215	0,0	2 287,13	18,4	12 459,27
St-Henri 1898-1905	5 283,12	33,5	3 838,71	24,5	6 613,64	42,0	15 755,47
St-Rémi 1905-1915	1 956,08	18,3	2 257,09	21,2	6 449,88	60,5	10 663,05
Rawdon 1905-1915	1 432,38	19,6	2 802,72	38,4	3 072,86	42,0	7 307,96
Lachine 1915-1925	27 971,72	83,8	471,65	1,4	4 922,50	14,8	33 365,87
St-Henri 1925-1935	5 033,04	19,0	7 922,55	30,0	13 465,42	51,0	26 421,01
Vaudreuil 1935-1945	1 417,98	11,2	5 018,06	39,6	6 224,58	49,2	12 656,62
St-Rémi 1940-1950	3 624,14	13,1	9 342,88	33,7	14 761,53	53,2	27 728,55

(1) Tous ces montants sont une moyenne à l'intérieur de chaque décennie.

(2) Manque l'état financier pour l'année scolaire 1870-1871.

Source: A.S.S.A., *États financiers des pensionnats*.

Tableau III
Revenus et dépenses des pensionnats du Québec
Congrégation des Soeurs de Ste-Anne
1867-1950

couvent	total des revenus (\$)	total des dépenses (\$)	excédent des recettes sur les dépenses (\$)	pourcentage des revenus non dépensés
Rawdon 1867-1875	386,56	349,08	37,48	9,7
Vaudreuil 1875-1885	1 094,10	1 034,39	59,71	5,5
Lachine 1885-1895	12 554,18	12 459,37	94,81	0,8
St-Henri 1898-1905	16 023,28	15 755,47	267,81	1,7
St-Rémi 1905-1915	11 625,45	10 663,05	962,40	8,3
Rawdon 1905-1915	7 540,30	7 307,96	232,34	3,1
Lachine 1915-1925	34 400,87	33 365,87	1 035,00	3,0
St-Henri 1925-1935	27 986,72	26 421,01	1 565,71	5,6
Vaudreuil 1935-1945	14 575,86	12 656,62	1 919,24	13,2
St-Rémi 1940-1950	30 049,37	27 728,55	2 320,82	7,7

Source: A.S.S.A., *États financiers des pensionnats*.

Tableau IV
Montants dus à la caisse commune par les pensionnats du Québec
Congrégation des Soeurs de Ste-Anne
1926-1946

pensionnat	1926	1931	1936	1941	1946
excédent de dettes actives de la caisse commune	40 127,44	562 191,55	841 469,25	577 544,32	944 926,43
St-Jacques	59 745,00	34 700,00	53 470,00	47 000,00	25 500,00
St-Cyprien	12 200,00		2 500,00	2 500,00	
Rawdon	89 900,00	65 000,00	61 500,00	49 500,00	49 500,00
Ste-Anne-des-Plaines	5 430,00	5 150,00	3 900,00	2 500,00	
St-Cuthbert	4 320,00	4 600,0	8 160,00	8 350,00	
St-Rémi	17 500,00	7 000,00			4 000,00
St-Félix	19 806,43	15 220,66	20 020,00	22 100,00	17 400,00
St-Jérôme		400 000,00	229 000,00	218 300,00	187 930,00
Rigaud		78 500,00	80 263,68	75 000,00	56 000,00
St-Ambroise		13 066,72	10 966,00	10 231,00	6 500,00
St-Gabriel		5 288,66	8 176,47	5 500,00	9 970,00
St-Esprit		13 500,00	12 500,00	10 245,00	6 700,00
St-Jérôme (école normale)			137 000,00	103 500,00	77 930,00
Lachine				8 500,00	16 300,00
Ste-Angèle				13 644,29	8 000,00
St-Polycarpe					2 665,08
Moyenne / couvent	29 700,20	58 366,00	52 288,01	41 205,02	36 030,39

TABLEAU V

RECETTES DU SÉMINAIRE DE SHERBROOKE
1916-17 A 1943-44

ANNÉE	FONDS PRIVÉS (\$)	%/ TOTAL	FONDS PUBLICS (\$)	%/ TOTAL	VENTE DE SERVICES OU AUTRES (\$)	%/ TOTAL	TRANSACTIONS FINANCIÈRES (\$)	%/ TOTAL	DIVERS (\$)	%/ TOTAL	RECETTES TOTALES (\$)
1916-17	55 508,07	88,6	2 000,00	3,2	5 293,76	8,4	-----	0,0	-----	0,0	62 801,83
1920-21	84 968,31	91,5	1 000,00	1,1	6 034,60	6,5	-----	0,0	800,05	0,9	92 802,96
1924-25	74 646,00	80,4	10 000,00	10,8	7 153,24	7,7	-----	0,0	1 067,75	1,1	92 866,99
1928-29	77 517,26	76,2	10 000,00	9,8	9 152,44	9,0	2 100,00	2,1	3 005,05	2,9	101 774,75
1932-33	57 028,54	66,8	10 000,00	11,7	4 317,30	5,1	7 992,40	9,4	5 957,85	7,0	85 296,09
1936-37	53 178,19	48,0	10 000,00	8,7	5 217,55	4,5	33 581,87	29,2	11 031,75	9,6	115 009,36
1940-41	74 648,49	54,2	7 500,00	5,4	2 713,59	2,0	50 503,83	36,7	2 317,80	1,7	137 683,71
1943-44	105 413,89	37,9	10 000,00	3,6	21 638,26	7,8	131 947,49	47,5	8 991,53	3,2	277 991,17

Source : Archives du Séminaire de Sherbrooke.

TABEAU VI
DÉBOURSÉS DU SEMINAIRE DE SHERBROOKE
1916-17 A 1943-44

ANNÉE	HONORAIRES (\$)	TRANSACTIONS % / FINANCIÈRES TOTAL	FRAS D'ENTRETIEN (\$)	% / TOTAL	FRAS POUR LES PERSONNES (\$)	% / TOTAL	DÉBOURSÉS TOTALS (\$)
1916-17	6 080,00	9,4	13 436,90	8,3	39 584,67	61,6	64 431,57
1920-21	8 604,41	9,2	29 233,14	5,4	50 733,63	54,2	93 601,86
1924-25	9 104,95	10,1	21 922,33	23,0	38 176,68	42,5	89 843,76
1928-29	10 178,20	11,0	38 616,54	8,6	35 867,03	38,9	92 250,97
1932-33	8 532,65	10,0	29 539,89	25,2	25 450,51	30,0	84 886,66
1936-37	8 883,75	7,6	24 612,00	47,3	28 053,61	24,0	116 818,74
1940-41	10 314,65	7,5	29 527,32	69,4	30 163,88	21,8	138 357,80
1943-44	17 002,50	6,2	47 345,95	59,7	45 508,95	16,7	272 693,88

Source : Archives du Séminaire de Sherbrooke.

TABLEAU VII
RECETTES ET DÉBOURSÉS
SÉMINAIRE DE SHERBROOKE
1916-17 A 1943-44

ANNÉE	TOTAL DES RECETTES (\$)	TOTAL DES DÉBOURSÉS (\$)	EXCÉDENT DES RECETTES SUR LES DÉBOURSÉS (\$)
1916-17	62 801,83	64 431,57	- 1 629,74
1920-21	92 802,96	93 601,86	- 798,90
1924-25	92 866,99	89 843,76	+ 3 023,23
1928-29	101 774,75	92 250,97	+ 9 523,78
1932-33	85 296,09	84 886,66	+ 409,43
1936-37	115 009,36	116 818,74	- 1 809,38
1940-41	137 683,71	138 357,80	- 674,09
1943-44	277 991,17	272 693,88	+ 5 297,29

Source : Archives du Séminaire de Sherbrooke.

TABLEAU VIII
 RECETTES ET DEBOURSÉS RÉELS
 SEMINAIRE DE SHERBROOKE
 1916-17 A 1943-44

ANNÉE	TOTAL DES RECETTES (\$)	TRANSACTIONS FINANCIÈRES (\$)	RECETTES TOTALES MOINS LES TRANSACTIONS FINANCIÈRES RECETTES RÉELLES (\$)	TOTAL DES DEBOURSÉS (\$)	TRANSACTIONS FINANCIÈRES (\$)	DEBOURSÉS TOTAUX MOINS LES TRANSACTIONS FINANCIÈRES DEBOURSÉS RÉELS (\$)	EXCÉDENT DES RECETTES RÉELLES MOINS LES DEBOURSÉS RÉELS (\$)
1916-17	62 801,83	62 801,83	64 431,57	5 330,00	59 101,57	+ 3 700,26
1920-21	92 802,96	92 802,96	93 601,86	5 030,68	88 571,18	+ 4 231,78
1924-25	92 866,99	92 866,99	89 843,76	20 640,00	69 203,76	+ 23 663,23
1928-29	101 774,75	2 100,00	99 674,75	92 250,97	7 789,20	84 461,77	+ 15 212,98
1932-33	85 296,09	7 992,40	77 303,69	84 886,66	21 363,61	63 523,05	+ 13 780,64
1936-37	115 009,36	33 581,87	81 427,49	116 818,74	55 269,38	61 549,36	+ 19 878,13
1940-41	137 683,71	50 503,83	87 179,88	138 357,80	68 351,95	70 005,85	+ 17 174,03
1943-44	277 991,17	131 947,49	146 043,68	272 693,88	162 835,48	109 858,40	+ 36 185,28

Source : Archives du Séminaire de Sherbrooke.